



AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

1150 RUE NOTRE-DAME (LOT 3 450 505)

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 3 février 2025 à 19 h 30, il sera statué sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour la construction d'une habitation multifamiliale de trente-trois (33) logements.

IMMEUBLE VISÉ :

Cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel est produite à l'égard d'un terrain actuellement vacant portant le numéro de lot 3 450 505 et portant le numéro civique du 1150, rue Notre-Dame.

Le terrain vacant visé par la demande se situe à l'intérieur de la zone 1-C-07.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour une habitation multifamiliale a pour objet de permettre, selon les dispositions du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et du règlement de zonage numéro 748 et leurs amendements, la construction d'un immeuble de trente-trois (33) logements sur le lot précité.

Des conditions peuvent s'ajouter à l'autorisation de cet usage, conformément à l'article 26 du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et ses amendements.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel doit se présenter le lundi, 3 février 2025 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Donné à Berthierville, ce 16 janvier 2025

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière